

33 Inciter la grande distribution et le commerce local à acheter les produits locaux

- Retenue
 Non retenue
 Cloturée

Créée le : 01/12/2012

MAJ le : 04/02/2013

Par : service environnement

Thème

Environnement et gestion durable du territoire

Axe

L'agriculture comme pilier de l'économie locale

Objectif

Encourager le développement d'une agriculture durable.

Fiche signalétique

Actions liées :	3, 4
Délai :	Moyen terme
Début :	02/01/2013
Fin :	31/12/2015
Proposée par :	les citoyens
Cibles :	la grande distribution et le commerce local
Pilote interne :	Responsable environnement
Techniciens :	
Pilote externe :	La grande distribution et le commerce local
Elu référent :	Elu délégué
Services concernés :	Pôle Aménagement
Partenaires financiers :	

Observations

Avant la mise en place de cette charte, une enquête auprès de la grande distribution et du commerce local est à faire afin de déterminer les produits locaux vendus dans leurs enseignes.

Résultats attendus

Diminution du nombre de Km parcourus pour les produits mis en vente et donc diminution du CO2 rejetés à l'atmosphère

Avancement global

En cours, dans les temps

Description détaillée

Etude interne d'opportunité de création d'une charte d'engagement circuit-court (être éco-commerçant) en définissant les produits locaux mis en vente et en déterminant les commerçants volontaires ou déjà engagés dans cette démarche.

Finalités

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de consommation responsables

Indicateurs associés

Avancement de l'étude

Budget global (en TTC)

sans objet